

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2016

PROVINCE DE QUÉBEC,
COMTÉ DE LOTBINIÈRE,
MRC DE L'ÉRABLE,
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS,

À une session extraordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le lundi 31 octobre 2016 à 19 h 00 à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

1-M.Frédéric Bédard
2-M. François Parent
3-Mme Caroline Lemay
4-
5-M. Yvan Tanguay
6-

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La secrétaire-trésorière, Madame Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 h 00.

Cette séance spéciale a été convoquée par avis écrit à chacun des membres du conseil. Il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Achat d'une rétrocaveuse (pépine) Caterpillar modèle 416B usagé et disposition de la chargeuse ;
- 2) Embauche des chauffeurs de déneigement saison 2016-2017;

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

R-268-10-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**2-ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE(PÉPINE) CATERPILLAR MODÈLE 416B
USAGÉE ET DISPOSITION DE LA CHARGEUSE**

Considérant que la chargeuse Trojan que possède la municipalité demande des réparations majeures vu son âge ;

Considérant que la municipalité a été mise au courant d'une rétrocaveuse usagée à vendre qui pourrait être utile à d'autres travaux de voirie;

Considérant qu'une inspection visuelle et des essais mécaniques ont été faits par des employés municipaux chez le vendeur de l'équipement et que ceux-ci ont constaté que la rétrocaveuse est en bonne condition avec 3800 heures au compteur outre la batterie qui devra être changée au frais de la municipalité;

R-269-10-2016 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que la municipalité d'Inverness achète la rétrocaveuse (année 1996) de marque Caterpillar modèle 416B portant le numéro de série 8ZK09320 à l'entreprise Poirier & Giguère Inc. de St-Pierre Baptiste tel que vu au montant de 20,000\$ plus les taxes applicables.

Que les crédits disponibles de la municipalité au budget de l'année en cours soient utilisés pour payer la facture de la rétrocaveuse.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2016

Que le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise le responsable des travaux publics à faire le transfert de véhicule auprès de la Société d'assurance automobile du Québec.

Que la municipalité d'Inverness s'occupe de mettre en vente la chargeuse Trojan au prix de 7000\$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

3-EMBAUCHE DES CHAUFFEURS DE DÉNEIGEMENT SAISON 2016-2017

Considérant que des postes de chauffeur de déneigement pour la saison 2016-2017 sont devenus vacants ;

R-270-10-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness engage Monsieur Michel Côté, Monsieur Nelson Bolduc, Monsieur André Gagnon et Monsieur Steve Bisson comme chauffeurs de camion de déneigement pour la saison 2016-2017 aux conditions spécifiées dans l'entente de travail préparée par la municipalité d'Inverness.

Que le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la directrice générale et/ou la directrice générale adjointe à signer les ententes de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

4- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-271-10-2016 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que l'assemblée extraordinaire soit levée à 19H25 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Secrétaire-trésorière